



HAL
open science

Les modalités urbaines du desplazamiento forzado à Soacha (Colombie): une (re)configuration de l'exil?

Tiphaine Duriez

► **To cite this version:**

Tiphaine Duriez. Les modalités urbaines du desplazamiento forzado à Soacha (Colombie): une (re)configuration de l'exil?. "De l'Amérique aux Amériques: dynamiques d'un continent patchwork", Tiphaine DURIEZ, Maria Fernanda ACOSTA, Lamia MOKRANE, Nov 2014, Nice, France. halshs-01162966

HAL Id: halshs-01162966

<https://shs.hal.science/halshs-01162966>

Submitted on 12 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES MODALITES URBAINES DU DESPLAZAMIENTO FORZADO A SOACHA (COLOMBIE) : UNE (RE) CONFIGURATION DE L'EXIL ?

Tiphaine Duriez, Doctorante en Ethnologie au Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés (EA 3159), Université Nice Sophia Antipolis - UFR Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales.

La Colombie est plus généralement connue pour être un pays où règne la violence que pour être traversée par une guerre interne. Inscrit sur le « temps long », le conflit armé qu'elle enregistre est complexe à appréhender, car il présente plusieurs échelles dans le déroulement des combats. Cependant, la constance de certaines pratiques s'est démarquée au cours de son déroulement. Ainsi, sa manifestation visible la plus pérenne demeure actuellement le flux massif de migrants qu'il a provoqués et qui, en n'ayant eu de cesse de se déverser dans les villes, se sont surtout manifestés à l'intérieur des frontières nationales. Ils combinent les migrants « dans la guerre », c'est-à-dire les réfugiés, les demandeurs d'asile, ainsi que ceux nommés « Personnes Déplacées à l'Intérieur de leur Propre Pays »¹ par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ceux de la misère qui s'est développée dans son sillage. De sorte, la pratique de la migration forcée s'est révélée être une constante dans les dynamiques conflictuelles que ce pays a éprouvées depuis le milieu du XXe siècle.

I. Le « desplazamiento forzado armado por la violencia » : une catégorie de victime de guerre politisée.

Dans un premier temps, les exodes contraints par la force de la guerre qui se sont tenus en Colombie sont passés inaperçus, car ils se sont entremêlés à ceux amorcés lors de l'entrée du pays dans son processus de transition démographique². Le caractère problématique de ces migrations ne se révéla qu'à partir des années 1980, l'Église catholique et la Consultoria para los derechos humanos y el desplazamiento³ ayant été les premiers organismes à les décrire et à les nommer, dès 1986, sous le terme de « desplazamiento forzado ». Par la suite, ce nom fut repris par le gouvernement colombien. Ainsi, en 1997, les citoyens touchés par ces pratiques firent l'objet de directives spécifiques, visant notamment leur sérialisation et leur codification

¹ Dorénavant, il sera fait référence à cet ensemble sous l'acronyme PDIPP.

² Drouilleau, F., « Exode et domesticité à Bogotá », *Travail, genre et sociétés*, vol. 22, 2009, p.76

³ Dorénavant, il sera fait mention de cette ONG sous l'acronyme CODHES.

par les institutions étatiques en vue de répondre aux instabilités qu'ils devaient affronter suite à leur départ contraint. Par le biais de la ratification de la loi portant le numéro 387, l'État colombien fut donc le premier à créer un texte législatif portant exclusivement sur la reconnaissance, ainsi que sur la protection des acteurs sociaux déplacés *par la violence*, terme renvoyant à :

« [...] toute personne qui a été contrainte de migrer à l'intérieur du territoire national, abandonnant de ce fait son lieu de résidence ou ses activités économiques habituelles, parce que sa vie, son intégrité physique, sa sécurité ou sa liberté personnelle ont été soit fragilisées soit directement menacées sous la pression de n'importe lesquelles de ces situations : [...] conflit armé interne, dérangements et tensions internes, violence généralisée, violations massives des droits de l'Homme, infractions aux Droits International Humanitaire ou autres circonstances découlant des situations énumérées antérieurement et qui peuvent altérer ou altèrent drastiquement l'ordre public », selon l'article 1 de la loi, un paragraphe attenant venant néanmoins spécifier que :

« Le Gouvernement National réglementera ce qu'il convient de comprendre par condition de déplacé⁴. »

En tant que phénomène migratoire politisé, le desplazamiento forzado fait l'objet d'une production et d'une actualisation statistique importante. Néanmoins, les chiffres construits à son sujet se contredisent et peuvent présenter des écarts de près d'un million d'acteurs selon le protocole de recensement adopté par l'organisme qui les a construits. Ces variations de données s'expliquent tant par l'hétérogénéité des protocoles de recensement appliqués à l'étude de ces migrations internes que par le fait d'une considération chronologique différentielle quant à leur déroulement. Cependant, il importe aussi de souligner que leur définition est basée sur la notion de violence. Or, dans le cadre des desplazamientos forzados, ce terme renvoie à une législation spécifique : les causes violentes à l'origine de ces migrations internes sont celles énumérées dans la loi 387 de 1997. Dès lors, la prise en compte des facteurs expulseurs diffère d'un organisme à l'autre et cette divergence de sérialisation se répercute dans les résultats générés par les bases de données. Ainsi, alors que le CODHES (SIPOD) estime à près de 5 712 506 le nombre de personnes ayant été contraintes de se déplacer dans le cadre du conflit armé interne en 2012, le Registre Unique

⁴ SENADO DE LA REPÚBLICA DE COLOMBIA, « Ley 387 », 1997, Article 1, source consultable en ligne en suivant ce lien : http://www.secretariasenado.gov.co/senado/basedoc/ley/1997/ley_0387_1997.html

des Victimes (RUV), qui a pris le relais du RUPD dans le cadre de la loi 1448 de 2011, estime à 4 744 046 le nombre de « victimes » de ces pratiques à cette même date⁵.

Depuis les débuts de son recensement dans les années 1980, l'analyse des desplazamientos forzados révèle que la majorité des PDIPP colombiennes cherchent, à un moment où à un autre de leurs parcours migratoires, à rejoindre les villes ou les grandes agglomérations urbaines du pays. En 2010, les chiffres disponibles sur ces chemins de la déserrance révélaient ainsi que 93 % d'entre elles avaient déclaré leur déplacement depuis des espaces urbanisés, ces données soulignant par ailleurs que dans la grande majorité des cas, les flux s'étaient opérés selon un axe rural-urbain⁶. Pendant de nombreuses années, les villes ont donc fait figure de « zones refuges » pour les populations prises entre les feux des affrontements armés. Néanmoins, les espaces urbanisés enregistrent aussi des dynamiques d'expulsions forcées, lesquelles n'ont cessé de croître au cours de ces quinze dernières années. C'est ainsi le cas sur la localité de Soacha, municipe situé au sud-ouest de Bogotá et conurbanisé avec la capitale colombienne sur lequel porte mon travail de recherche doctoral, débuté en 2010. Si la réputation de Soacha en fait l'un des principaux municipes de « réception » des mouvements migratoires dans le périmètre urbain de Bogotá, ce territoire enregistre aussi la pratique d'expulsions, laquelle est notamment majoritairement effectuée à l'encontre de la fange de la population ayant le statut juridique de desplazado forzado.

II. Du pourquoi au comment : la spatialisation des mouvements contraints par delà l'interprétation causale de leur avènement.

Le fait que des dynamiques similaires à celles observées lors de desplazamiento forzado puissent se dérouler en intra-urbain tranche d'avec la vision traditionnellement allouée à l'espace de la ville en qualité d'espace de refuge⁷. Cependant, selon la sentence T-327 prononcée en 2001 par la Cour constitutionnelle de la République colombienne, le déplacement forcé demeure une situation reconnue de facto comme anormale : la

⁵ Données relevées sur le portail internet du Centre de la Mémoire Historique, figurant sur le document intitulé *Estadísticas del Conflicto Armado*, fiche « Desplazamientos forzados » (neuvième feuillet interactif). Ce document est consultable en ligne en suivant cette adresse [consultée pour la dernière fois le 10/09/2013] :

<http://centrodememoriahistorica.gov.co/micrositios/informeGeneral/estadisticas.html>.

⁶ Albuja, S., Ceballos, M., « Déplacement urbain et migration en Colombie », Centre d'Étude sur les Réfugiés (University of Oxford), *Revue sur les Migrations Forcées*, vol. 34, 2010, p. 10.

⁷ Osorio Pérez, F. E., « De la campagne à la ville à la recherche de protection: Le cas colombien du déplacement forcé. » *Refuge*, vol. 24, 2007.

reconnaissance de cette pratique ne conçoit donc pas de limites spatiales. Néanmoins, force est de constater que s'il est admis que les pratiques de cette modalité de migration forcée sont légion en zones rurales, beaucoup nient leurs déroulements exponentiels en milieu urbain en détournant l'interprétation des violences qui les provoquent. L'analyse de ces dynamiques migratoires est ainsi généralement effectuée selon une double approche dichotomique. Une première lecture, par ailleurs la plus courante, estime qu'elles sont provoquées par le développement des violences urbaines dans les espaces occupés illégalement. Une autre analyse souligne cependant la continuité qui se dégage entre les déplacements forcés intra-urbains et le déroulement du conflit armé interne au pays. Violences urbaines versus urbanisation de la guerre, telles sont donc les deux lectures qui, bien que contradictoires, sont néanmoins opérationnelles dans l'analyse de ces modalités migratoires prenant place dans l'exercice de la guerre.

Avant les années 1980, il était dans « *l'ordre des choses* » de voir les populations se déplacer à l'intérieur du territoire : en somme, « *il était naturel de se déplacer* » en Colombie. Dans les faits, les raisons de ces mouvements répondaient à des contraintes tout autant politiques qu'économiques, de telle sorte qu'il n'y avait pas d'endroits « *d'enracinements* » pour la population de ce pays. Cependant, ils sont désormais perçus comme relevant du désordre, car en tant qu'indicateur, leur nombre illustre l'inscription du pays dans une situation de guerre, laquelle peut-être qualifiée de civile dès lors qu'on admet l'analyse suivante de Michel Adam :

« Alors qu'à l'intérieur de l'ensemble pacifique, la violence légale s'appelle justice, à l'extérieur de ce même ensemble, la violence légale s'appelle guerre. Entre ces deux espaces juridiquement distincts, la guerre civile occupe une position intermédiaire⁸. »

Cependant, si l'histoire des déplacements est loin d'être considérée comme une anomalie en Colombie, ce n'est pas le cas de ceux que l'on qualifie de « *forzados por la violencia* ». Alors, qu'est-ce qui a changé ? La réponse à cette question réside dans les territoires qui réceptionnent désormais ces mouvements. Pour la plupart urbains, la majorité d'entre eux se situe à proximité des grandes agglomérations du pays. Aussi, leur

⁸ Adam, M., « La Guerre », in ABÉLÈS, Marc et JEUDY, Henri-Pierre, *Anthropologie du politique*, Paris, A. Colin, 1997, p.96.

rapprochement d'avec le pouvoir et les centres « civilisés »⁹ de l'État bouscule les cadres conceptuels des citoyens en matière de citoyenneté, de ruralité, mais aussi de la nature de la guerre et de celle du politique, en cela que « *les migrants et les réfugiés remettent en question la conjonction entre culture et territoire*¹⁰ »

Une partie des discours recueillis au cours des enquêtes de terrain et formulés au sujet du desplazamiento forzado intraurbano l'ont dépeint comme une mobilité résidentielle opportuniste. Dans ce contexte, les acteurs sociaux se présentent plus volontiers comme des consommateurs à la recherche d'un territoire proposant une qualité de vie meilleure : des migrants économiques opportunistes. Dès lors, l'amorce des déplacements intra-urbains n'est pas considérée comme répondant à une contrainte externe, mais s'opérerait suite à un calcul rationnel des migrants qui s'y engagent. Leur mouvement viserait à changer de lieu de résidence, et cela, pour des motifs tout autant sécuritaires qu'économiques. Cette approche, qui en fait donc des migrants de la misère¹¹, s'appuie sur l'idée qu'ils gagneraient à déclarer leur mobilité comme un processus de desplazamiento forzado, car si leur migration est reconnue comme intégrant cette catégorie, le système politico-juridique d'assistance et d'attention aux personnes déplacées du gouvernement peut être activé. Cette « machinerie » politique donne accès à une compensation financière, à une aide humanitaire et alimentaire d'urgence, ainsi qu'à une série de services de dimension sociale qui relèvent habituellement du domaine du privé en Colombie, tel que l'éducation, la santé ou encore les formations pour l'emploi et des prêts d'investissements.

Décrit sous l'angle d'une mobilité résidentielle opportuniste, le terme de « déplacement » ne renvoie donc pas, dans ce contexte, à une migration forcée, mais à des déménagements négociés en vue d'améliorer les conditions de vie en « *adaptant le territoire de réinstallation* » à ce qui est connu. Cependant, si le terme de « déplacement » est employé pour décrire une mobilité humaine, il convient aussi de tenir compte du contexte dans lequel elle se donne à voir et des paramètres qu'il implique. Aussi, dans les modalités urbaines de ses manifestations, c'est l'urbanité sur laquelle s'amorce ce mouvement qui gêne. En effet,

⁹ « *The association of the city with civilization and with related ideas of progress, development, and modernity has figured centrally in Colombia, as elsewhere in Latin America.* » (Zeiderman, A., « Living dangerously Biopolitics and urban citizenship in Bogotá, Colombia », *American ethnologist*, vol. 40, 2013., p.74)

¹⁰ Monsutti, A., *Guerres et migrations, : réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Éd. de l'Institut d'ethnologie, 2004, p.43.

¹¹ Lassailly-Jacob, V., Marchal, J.-Y., Quesnel, A. [et al.], (éds.), *Déplacés et réfugiés: la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD éditions, 1999.

l'imaginaire collectif veut que les centres urbains colombiens soient exempts de dynamique armée. Or, comme le témoignait un professeur d'anthropologie exerçant dans une université colombienne, tel n'est pas le cas :

« Ils cherchent refuge dans les villes, parce qu'on suppose que la ville procure l'anonymat, mais ce qui est curieux, c'est que dans les périphéries des villes, des groupes armés réussissent aussi à se créer ou à se disposer. C'est ce qu'on voit à Bogotá ou à Medellín. Il y a des zones... et il a un moment où dans Ciudad Bolívar, on avait des zones guerilleras et des zones paramilitaires. Suivant l'endroit d'où tu viens, les gens te cataloguent et disent que tu appartiens à la guérilla ou aux paramilitaires. Dans ce sens, on peut parler d'une urbanisation de la guerre puisque ces migrants arrivent avec une identité stigmatisée suivant laquelle on les relie à un groupe ou à un autre et on attend d'eux qu'ils respectent tels ou tels types de relations sociales hiérarchiquement définies. Les relations de pouvoirs imputées à la présence de conflits se transposent en villes, cela est vrai. C'est pourquoi les populations en situation de déplacement témoignent du fait qu'elles continuent à être persécutées dans les villes alors qu'elles se sont précisément dirigées vers les milieux urbains pour bénéficier du climat d'anonymat qui y règne, supposément. » (Anthropologue, 2010)

Ainsi, la présence de cellules rattachées aux acteurs intégrant le conflit armé interne colombien est avéré dans les villes, ce qui a pour effets de « *transposer* » les relations sociales hiérarchiques de pouvoirs « *imputés au conflit* » sur ces espaces urbains. Il demeure néanmoins que, comme ces lieux sont voulus « *hors d'atteinte* » des violences se déclinant dans les campagnes, les mobilités contraintes qu'ils recensent, ils ne sont que rarement désignés sous le terme de « *desplazamientos* » par les administrations des municipes concernés. Aussi, pour contourner cette réticence et faire reconnaître l'efficacité de ces pratiques d'exils contraints, les citoyens faisant l'objet de cette modalité du *desplazamiento* apprennent à maîtriser le stigmate de *violence* en adaptant leur discours selon leurs interlocuteurs, car en Colombie, « *on voit la violence comme faisant partie de la vie, elle lui est immanente*¹² ».

En ce sens, on observe une adaptation du discours de l'émetteur selon le rôle politique alloué au récepteur présent dans l'échange dialogique. Aussi, lorsque le déplacement forcé a lieu sur un milieu urbain, le discours va, pour être le plus efficace, neutraliser la dimension organisée de son avènement, car dans les faits, les victimes de déplacements forcés

¹² Corten, A. , Côté, A.-E., *La violence dans l'imaginaire latino-américain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p.375.

constituent une altérité tout aussi gênante que suspecte. En effet, leur existence témoigne du déroulement d'une guerre au demeurant innommée et dont le schéma actantiel varie d'un groupe armé à l'autre, comme en attestent les nombreux néologismes qui se dégagent des récits visant à définir la situation belliqueuse que traverse ce pays.

Qu'il soit avancé que les affrontements relèvent des actions du « narco-terrorisme », « des narco-guérillas », de la « narco-démocratie » ou encore du développement de la « parapolitique » instaurée par une oligarchie « enkystée »¹³ ou d'une « révolution sociale », le sens du conflit armé interne, en tant que continuum d'opposition de la vie politique normée, se retrouve articulé autour du point nodal de la violence¹⁴. Cette dernière constitue la « contrainte » qui pousse les acteurs sociaux à abandonner leur lieu de résidence : elle est la force qui induit le mouvement du desplazamiento. Cependant, toutes les violences ne se valent pas : en Colombie, le sens rattaché à ce terme par les administrations ayant en charge de répondre à la « problématique sociale » du desplazamiento forzado est souvent décliné en fonction de la « nature » du territoire expulseur, mais encore faut-il concéder que celui-ci revêt des intérêts stratégiques différents des espaces ruraux.

III. De l'expulsion à l'éviction : une modalité intra-urbaine silencieuse inscrite dans une stratégie de dépossession ?

Si, en Colombie, la norme a codifié la série des déplacements forcés de population comme découlant de la violence du conflit armé interne, cette « cause » ne se manifeste pas clairement dans l'expérience du quotidien. Ainsi, il est difficile d'établir avec exactitude la responsabilité des acteurs provoquant ces mouvements : la violence étant diffuse, elle peut se manifester tout aussi physiquement que symboliquement, verbalement ou encore psychologiquement, de manière aussi bien organisée que désorganisée et de façon directe (actes/parole) ou indirecte (écrit/rumeur). Par ailleurs, elle ne se cantonne pas aux seuls sites d'expulsions spatialisées du mouvement.

¹³ Le terme « enkysté » a été employé à de nombreuses reprises au cours de mes discussions sur le terrain, aussi bien lors d'entretiens qu'au cours de réunions plus informelles. Généralement, le thème de ces échanges portait sur les « dernières » résolutions politiques adoptées par le parlement, notamment en matière de sécurité (la révolte des communautés amérindiennes du Cauca), mais aussi en matière d'économie (la signature du Traité de Libre Commerce en 2012).

¹⁴ Peñafiel, R., Nantel, L., « Colombie. Violence immanente, défi de sens et projection dans une éthique de paix », in Corten, A., Côté, A.-É., *La violence dans l'imaginaire latino-américain*, op. cit., p. 209.

Il serait donc inexact de croire que la violence symbolise ce désordre. La violence est une donnée partagée par l'ensemble des sociétés humaines. Aussi, son apparent désordre réside plus dans l'acteur qui la détient avant et après l'évènement ayant entraîné la mobilité que dans l'efficacité de sa pratique ou de son existence. Opérant par arcs de temps, ces derniers déploient et usent de la violence sur des espaces aux frontières matérielles et symboliques dynamiques, parmi lesquels se trouvent aussi des villes. Dès lors, il convient de considérer que les desplazamientos forzados intra-urbanos pratiqués dans les villes-bis soachunas s'inscrivent dans des logiques de pouvoirs faisant intervenir différents acteurs allant des groupes armés dits « subversifs » (IAG), à savoir les paramilitaires et les milices des différentes guérillas intégrant le conflit armé interne, aux « bandes de délinquances communes », en passant par les habitants, les fonctionnaires et les travailleurs sociaux rattachés au grand ensemble des ONG. Bien qu'ils soient éclectiques et que leurs actions les inscrivent dans des registres forts dissemblables, les rôles que ces acteurs assument face à ces processus de mobilité sous contraintes peuvent tous être rattachés à ceux de « détenteurs d'offices ».

Aussi, ces pratiques urbaines présentent des similitudes avec les modèles d'exil contraints observés dans les campagnes¹⁵. Néanmoins, les logiques qui les amorcent sont modifiées par le caractère urbain du territoire sur lequel ils ont lieu. Ainsi, les intérêts qui les motivent renvoient à des causes¹⁶ variant suivant la nature prêtée au territoire concerné. Situées à mi-chemin entre l'expulsion forcée d'un ennemi intérieur mouvant et l'éviction armée de population jugée indésirable, ces mobilités contraintes opérées en milieu urbain s'inscrivent dans des logiques tant politiques que stratégiques se plaçant dans la continuité des desplazamientos forzados opérés en milieu rural¹⁷.

Comprendre cette filiation implique de se décentrer du territoire local où sont pratiquées ces migrations pour les replacer dans les dynamiques globales de leurs déroulements. Il convient aussi d'expliquer les intérêts qu'auraient les IAG à expulser les populations de leurs territoires. En somme, nous devons nous poser la question des facteurs déclenchant ces mouvements : sont-ils propres au territoire, ou relèvent-ils de la population observée ? En

¹⁵ CODHES, *Desplazamiento forzado intra-urbano y soluciones duraderas. Una aproximación desde los casos de Buenaventura, Tumaco y Soacha*, Bogotá, CODHES: ACNUR, 2013, p. 39.

¹⁶ Les causes ici mentionnées doivent être comprises au sens de poïèsis, c'est-à-dire comme « cause qui, quelle que soit la chose considérée, fait passer celle-ci du non-être à l'être » (Platon, *Le Banquet*, 205 b).

¹⁷ CODHES, *Desplazamiento forzado intra-urbano y soluciones duraderas. Una aproximación desde los casos de Buenaventura, Tumaco y Soacha*, op. cit., p. 39.

d'autres termes, les causes de ces départs sont-elles imputables à l'espace, auquel cas ce dernier se présenterait comme un site de réception transitoire ? Ou bien les facteurs expliquant ces mouvements sont-ils propres à la population concernée, auquel cas cette dernière ne s'y disposerait que de manière stationnaire ? Dans un cas comme dans l'autre, la posture adoptée par les résidents de Soacha ne valide ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses.

a) *Un mouvement cyclique*

Au cours de l'enquête de terrain, les récits de desplazamientos forzados intra-urbano et inter-urbano recueillis ont souvent fait état d'une pratique visant à corriger des comportements jugés déviants par les agents déplaceurs. Ainsi, Esperanza estime que les raisons de son déplacement sont dues au travail social qu'elle assumait auprès des mères desplazadas, alors que pour Pablo, ce sont ses activités de leader qui les ont provoquées. Cependant, cette mobilité sous contrainte s'opère aussi à l'encontre de ceux qui deviennent une menace pour les acteurs déplaceurs : ce fut le cas pour le fils de Daniela, forcé à se déplacer après qu'il eut été témoin du meurtre d'un homme dans la rue.

Dans un cas comme dans l'autre, les desplazamientos forzados opèrent donc des fonctions punitives. Leur pratique est généralement consécutive à la transgression d'une règle doxique, ce pour quoi cette modalité de déplacement forcé est souvent représentée comme de l'ordre du châtement. De sorte, les discours émis sur ce type de mobilité contrainte attestent souvent d'une idée de « mérite » découlant de la position sociale, ou à la carrière relationnelle de ceux qu'il touche, comme me le formula Fernanda :

« [...] bon, si quelqu'un est méchant, avec ses voisins, et bien c'est normal qu'on l'expulse, en tout cas ça le devient, on le comprend parce qu'on s'y habitue... mais quand on ne fait rien d'autre qu'être là... et quand ça vous arrive, la seule chose que vous avez en tête, c'est partir, mais vous ne savez même pas par où aller [...]. La semaine dernière, j'ai entendu qu'une dame avait reçu un pamphlet. Elle l'a vu se glisser sous la porte. Il lui disait de partir tout de suite sinon elle aurait des ennuis. Mais je l'ai entendu dans le bus qui montait, c'est tout. J'ai demandé au Seigneur que ça ne m'arrive pas. Parce que, par où on peut aller, dans ce genre de situation, c'est tellement spontané. Où est-ce qu'on peut aller ? Bon, il y a les Albergues, dans le centre, c'est là où toutes les personnes récemment arrivées vont... Mais la police vient tout le temps nous demander d'où on vient, et "par où vous comptez aller" [...] et c'est terrible de vivre ça ».
(Fernanda, 2012)

Selon l'interprétation de Fernanda, la pratique de cette mobilité sous contrainte se trouve donc à mi-chemin entre la sanction et la punition. Si « *on est méchant avec ses voisins* », il devient « *normal* » pour elle de se faire déplacer, ou tout du moins elle « *le comprend* » compte tenu du « *secteur* ». Cependant, elle n'en trouve pas moins cela « *horrible* » et prie « *le Seigneur pour que ça ne lui arrive pas* ». Il s'en suit que lorsque les causes sont endogènes aux carrières de ceux qu'elle touche, l'expulsion devient « *normale* », « *habituelle* », alors que lorsqu'elle est provoquée par des forces exogènes (le pamphlet), elle devient terrible et irrationnelle, ce pour quoi le divin se trouve mobilisé dans son discours : il est le cadre mémoriel rationalisant l'expérience.

En transposant les schémas coercitifs imputables au conflit armé interne rural sur le milieu urbain, les déplaceurs démontrent l'étendue de leur emprise sur le territoire. Créer des similitudes dans leurs modes opératoires renforce l'emprise de leurs règles en les dotant d'une impression de continuité technique à toute épreuve. Ainsi, les violences qu'ils pratiquent se reflètent aussi bien en actes qu'en paroles et sont tout autant physiques que symboliques, comme l'atteste le pouvoir de la rumeur et le rôle qu'elle joue dans les mouvements de fuite ayant accompagné le desplazamiento forzado intra-urbano masivo de janvier 2012 survenu sur les Altos de la Florida, comuna soachuna portant le numéro 6. De sorte, cette tactique permet d'inscrire la pratique d'exils forcés dans une continuité temporelle qui n'admet pas de rupture spatiale. Nous sommes donc bien loin de l'innovation narcoterroriste avancée par les médias et les administrations colombiennes locales : les analogies ont cela de symbolique qu'elles inscrivent les pratiques dans un continuum mémoriel, lequel a pour effet de présenter les IAG comme une modalité durable d'ordre alternatif à l'État.

b) Une vengeance personnelle

Si les données statistiques disponibles sur cette modalité de mobilité forcée à Soacha font ressortir qu'elle touche majoritairement des foyers ou des acteurs ayant déjà préalablement fait l'expérience d'un déplacement forcé, il convient cependant de ne pas considérer que le desplazamiento forzado intra-urbano est une pratique exclusive et consécutive à l'attribution du statut de desplazado. En effet, elle n'affecte pas seulement les migrants nouvellement arrivés sur ce secteur appelé la loma. Les violences que déploient les IAG sur les hors lieux sont, en ce sens, multidimensionnelles. Physiques, économiques ou encore symboliques, elles s'inscrivent tout autant dans le spectaculaire que dans l'ordinaire et

visent essentiellement à asseoir un contrôle pérenne sur les habitants des quartiers informels. En milieu urbain, l'objectif de ces groupes armés n'est donc pas d'engager une confrontation directe avec l'État. Ainsi, même s'ils ont lieu, la levée de barrage de contrôle ou encore la pratique de déplacements massifs de populations y demeurent de l'ordre de l'occasionnel. Dans leur grande majorité, les actes violents réalisés par les IAG se veulent discrets, au sens où ils se manifestent « [...] avec modération, retenue » et « sans attirer l'attention¹⁸ », si ce n'est celle des personnes vivant sur la Comuna. Cependant, ce n'est pas parce qu'ils sont rarement visibles qu'ils ne sont pas opérationnels au quotidien. La seule éventualité que cette migration contrainte puisse advenir sur ces secteurs est un gage de maintien de l'ordre : leur rumeur représente un moyen de coercition efficace pour les IAG et leur permet d'assurer un contrôle pérenne sur les civils qui y résident. Ainsi, lorsqu'un déplacement touche massivement la population d'un quartier, il tient lieu d'exemple, comme ce fut le cas pour celui des Hauts de la Florida. Si le caractère exceptionnel de ces cas tend à raviver les débats autour des techniques de guerre déployées par les IAG en ville, les interprétations relatives à ces mouvements de populations les cataloguent cependant rapidement dans le domaine de l'anecdote. L'évènement « causal » masque donc les principes « coutumiers » qui accordent le quotidien des violences exécutées dans ces quartiers.

Cependant, plutôt que de paraphraser les dynamiques observées dans les campagnes pour expliquer ces modalités migrations, il importe de se pencher sur les éléments qui les cadencent en situations. Ainsi, il ressort que les reinsertados accusés d'être à l'origine de ces pratiques violentes ne sont pas, dans les faits, exemptés de ces pratiques. C'est ce que me raconta Mauricio alors qu'il patientait dans les locaux de la Casa de los Derechos pour se renseigner sur l'avancement de sa demande de subvention de réinsertion dans la vie active :

« Je suis venu pour voir où en sont mes aides pour la ferme, pour mon projet professionnel, et puis pour mon processus de garde pour les enfants aussi. [...] Ce n'est pas que je ne peux pas travailler ici, parce je le pourrais. On nous a appris à lire, dans la Maison de Paix où j'étais, et j'ai suivi des formations aussi... en comptabilité, en artisanat. Mais je... je suis un démobilisé, vous comprenez ? [...] Je suis venu m'installer ici il y a deux ans, parce qu'ailleurs, je n'aurais pas pu payer de loyer, même avec l'allocation que l'État me versait... C'est dur pour nous de revenir à la vie civile, mais c'est mieux [...] En sortant de la Maison de Paix, je suis venu m'installer ici avec ma femme. [...] C'est là que j'ai appris que

¹⁸ Centre National des Ressources Linguistiques et Textuelles. Cette plateforme du CNRS précise que l'adjectif français « discret » est un emprunt étymologique dérivé du latin classique *discretus*, lui-même participe passé de *discernere*, qui découle du verbe *discerner* et qui signifie « séparé, divisé, interrompu, discontinu ».

le Bienestar nous avait enlevé nos enfants, et qu'ils avaient été adoptés [...] Mon fils, l'ainé, il avait cinq ans quand j'ai déposé les armes, et sa sœur, elle en avait trois... ils sont à l'étranger maintenant... ils doivent être grands (silence). Je suis toujours en processus, avec la Defensoría, pour les récupérer, mais c'est devenu très compliqué depuis qu'on a tué leur mère, parce que ses parents font barrage et exigent que la garde leur soit confiée. [...] Vous savez, quand on a rendu les armes, c'est un peu comme si on avait trahi... Quand ils ont su que j'étais dans le quartier, ça n'a pas manqué, ils sont venus se venger (...), c'était à la tombée de la nuit. Ma femme était sur le perron et deux types à moto se sont pointés devant chez nous, dans le quartier X... Ils lui ont tiré dessus en criant "c'est de la part du Bloque"... sous mes yeux... Cette nuit-là, je suis allé rapporter les faits à la police, et quand je suis revenu, ils avaient brûlé ma maison, alors j'ai quitté le quartier... [...] Je suis allé ailleurs, toujours dans Soacha, mais ailleurs... [...] Je ne peux pas rester ici, surtout si j'arrive à récupérer mes enfants et c'est tout ce que je veux, les récupérer... C'est pour ça que j'ai demandé une allocation. Je veux repartir dans la campagne, monter mon élevage de porcs et m'occuper de mes enfants dans un lieu sûr. Ici, ce n'est pas sûr et personne ne veut me donner du travail, alors que les porcs, je sais comment les élever [...]. Parce que c'est ce que je faisais, avec mon père et mes frères, avant de m'engager dans les rangs. » (Mauricio, 2012, extraits du carnet de terrain)

Ayant quitté Cazucá après avoir assisté au meurtre de sa femme et avoir vu sa maison incendiée par le « Bloc » qu'il avait quitté, Mauricio est « *allé s'installer ailleurs, toujours à Soacha, mais ailleurs* ». Néanmoins, comme beaucoup d'habitants de la Comuna 4, il souhaite en partir, car « *ce n'est pas sûr ici* » et que « *personne ne veut lui donner du travail* ». L'expérience de Mauricio souligne donc deux éléments importants quant au desplazamiento forzado intra-urbano :

- ◆ Premièrement, cette pratique de l'exil ne vise pas seulement les desplazados, mais toute personne et/ou tout foyer résidant sur un secteur dont le contrôle est disputé par des IAG, dès lors qu'ils ont « trahi » les règles fixées par ces dernières au moment des faits.
- ◆ Deuxièmement, les commanditaires des sentences ne vont généralement pas les exécuter eux-mêmes. Qu'il s'agisse de déplacements ou d'homicides dits « judiciaires », ils préfèrent engager des mandataires qu'ils chargent de « délivrer » un message « *de leur part* ».

Le récit de Mauricio confirme ainsi le phénomène de poly bandes qu'un des fonctionnaires d'Acción Social, rencontré au cours de l'enquête, avait décrit : les IAG cooptent les pandillas,

dont les membres sont souvent jeunes, pour exécuter leur loi du Talion. Compte tenu de ce que lui ont annoncé les assassins de son épouse, il est probable que cette exécution ait fait l'objet d'un contrat passé entre, d'une part, le « Bloc » de rattachement de cet ancien paramilitaire et, d'autre part, des sicarios opérant dans le secteur.

c) Instrumentaliser l'exclusion sociale...

L'analyse voulant que les modalités intra-urbaines du desplazamiento forzado soient consécutives aux violences urbaines qu'enregistrent les villes s'appuie sur un argument dont il convient de rendre compte : les acteurs accusés de pratiquer ces évictions ne se revendiquent pas comme intégrant l'un des principaux groupes armés subversifs actifs dans le pays. Elles seraient ainsi du seul fait des pandillas, des combos ou des « Bandes Criminelles Emergentes » selon les autorités soachunas. Cependant, « *Même si ces bandes ne se confrontent pas directement avec l'État, elles ont des nexus avec les groupes armés dits idéologiques et leur empruntent certaines logiques de contrôle territoriales*¹⁹ ». Dès lors, si les violences qu'elles y déploient ne sont pas équivalentes avec celles observées dans les villes au cours des années 1990-2000, période au cours de laquelle la présence de milices guérilleras et paramilitaires était avérées sur ces secteurs, « *le fait est que les deux (types de violences) entrent en interactions pour se renforcer et se consolider, et la violence dite diffuse se transforme en une excellente scène pour amplifier le champ d'action de la violence organisée*²⁰ ».

Aussi, en agissant par bandes interposées, les phénomènes de violences qu'enregistrent ces quartiers se fondent dans la trame de la ville tout en se calquant sur un modèle globalement admis et ne faisant référence à rien de précis, celui des « violences urbaines ». Par la même occasion, il étouffe la mise en place de processus qui, même minimes, finissent par mimétiser progressivement les dynamiques du conflit armé qui se déroulent dans les campagnes : pratiques d'extorsions, de recrutement forcé d'enfants-soldats, de prostitution infantile, de desplazamientos forzados, construction de laboratoires de drogues²¹,

¹⁹ Naranjo Giraldo, G., « Ciudades y desplazamiento forzado en Colombia. El reasentamiento de hecho y el derecho al restablecimiento en contextos conflictivos de urbanización », in BELLO ALBARRACÍN, Martha Nubia, *Desplazamiento forzado. Dinámicas de guerra, exclusión y desarraigo*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, ACNUR, 2004, p. 283.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Aussi appelé « Ollas » en Colombie, ce terme désigne une marmite ou une « popote ». Ces laboratoires sont des cuisines où la pâte base de la coca est transformée en cocaïne. Cependant, dans le cas des quartiers

développement, depuis des micro-espaces, de réseaux de reventes de drogue qui desservent la capitale, et mise en place de réseaux d'acheminement d'armes à destination des fronts situés en milieu rural. Dans ce marché, les IAG se présentent comme des détenteurs d'office assumant un service d'ordre, mais aussi comme de potentiels employeurs qui redistribuent les richesses en employant certains habitants des comunas informelles. Ainsi, selon les dires des travailleurs sociaux et des fonctionnaires qui arpentent les Altos de Cazucá et les Altos de la Florida, la plupart des membres qui composent les pandillas sont âgés de moins de 18 ans et sont majoritairement issus de foyers monoparentaux féminins. Pour comprendre le processus de cooptation dont ils font l'objet de la part des groupes armés solidifiés, il importe de tenir compte du fait que :

- ◆ D'une part, leur structure familiale les amène à être confrontés, très jeune, aux problèmes économiques que rencontrent leurs foyers. En tant que pays membre de l'ONU, la Colombie a ratifié la Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'organisme le 20 novembre 1959. Aussi, les mineurs ne peuvent pas « *être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié* », ne devant par ailleurs en « *aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation, ou qui entrave son développement physique, mental ou moral*²² ». Bien que ces enfants et ces adolescents ne puissent pas légalement accéder au marché du travail²³, ils y sont cependant souvent contraints compte tenu de la situation économique familiale. S'offre dès lors à eux l'option des marchés informels.
- ◆ D'autre part, la municipalité soachuna désinvestit ces Comunas sous prétexte qu'elles sont informelles. Ainsi, elles enregistrent des manques en matière de structure d'accueil gratuite adaptée au public infantile, qu'il s'agisse d'établissement scolaire, de système de garderie ou encore d'espaces récréatifs. Compte tenu de la morphologie sociale²⁴ de ces territoires et de la grande mobilité géographique qu'implique l'accès à

périurbains informels, ces « cuisines » sont majoritairement employées pour produire du « bazuco », un psychotrope hautement addictif et très peu coûteux résultant des résidus récupérés dans les cuves ayant servi à la transformation de la pâte-base en cocaïne.

²² Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, *Déclaration des Droits de l'enfant*, ONU, A/RES/1386 (XVI), 1959, Principe n° 9.

²³ Selon l'article 44 de la Constitution colombienne de 1991, est considérée comme « enfant » la personne sociale dont l'âge est compris entre 0 et 12ans, l'adolescent étant quant à lui celui qui est âgé de 13 à 18 ans révolus (Code de l'enfance de la République de Colombie, Loi 1098, 2006). Il est cependant permis aux enfants de 15 ans révolus d'intégrer le marché du travail, dès lors que leur tuteur légal les y autorise et que cette activité ne dépasse pas une périodicité hebdomadaire de huit heures.

²⁴ M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 2004, p.389.

un emploi pour les foyers qui y résident, les mineurs se retrouvent donc souvent seuls au cours de la journée.

Aussi, le fait de devenir partie intégrante de la gestion des services dispensés par ces acteurs permet à ces jeunes de participer aux dépenses de leurs foyers et, à long terme, d'être rattaché à un ensemble communautaire de solidarité horizontale.

d) ... pour capitaliser le foncier urbain : los terreros

Au-delà de la manne financière qu'ils offrent et qui légitime leur présence sur le secteur pour nombre d'habitants, les IAG disposés dans les villes-bis soachunas ont aussi des intérêts à occuper ces espaces et à contrôler ceux qui l'occupent. Dans les faits, les desplazamientos forzados opérés en milieu urbain ont lieu sur des territoires où « *l'État brille par son absence* » (Fonctionnaire de Soacha, 2012). Cependant, cela ne signifie par que ces espaces ne revêtent aucun intérêt stratégique et politique. Densément peuplés, ces quartiers marginaux se situent à proximité des grandes agglomérations urbaines du pays et leur nombre d'habitants ne cesse de croître. Ces secteurs représentent donc des marchés conséquents en terme de demande de services, lesquels comprennent aussi bien l'alimentaire que l'énergétique ou encore l'ordre. Or, ils pâtissent d'un manque important d'approvisionnement de services publics du fait de leur caractère informel. S'il est donc vrai que les autorités concurrentielles présentes sur les espaces périurbains informels ne se disputent pas leur contrôle pour les mêmes raisons que celles qui motivent leurs actions en milieu rural, elles ne se positionnent pas non plus sur le même champ d'action dans les villes.

Parmi les raisons les plus souvent avancées pour expliquer l'intérêt d'opérer des desplazamientos forzados dans les campagnes, il en a une qui se retrouve souvent : cette pratique permet aux IAG d'accumuler des surfaces arables tout en s'assurant l'allégeance des exploitants agricoles. Ces surfaces, qu'elles soient « abandonnées » ou « dépouillées », sont ainsi soit réexploitées pour servir le marché des stupéfiants, soit revendues à des entreprises ou à des particuliers. Dès lors, ces mécanismes opèrent ce qu'il convient d'appeler une « contre-réforme agraire » paralégale, laquelle se manifeste notamment par l'application d'un processus de « modernisation latifundiste forcée » du secteur primaire²⁵.

²⁵ L'expansion des monocultures a été soulignée dans ces processus.

Mais qu'en est-il pour les desplazamientos forzados opérés en milieu urbain ? Quels intérêts représente le contrôle de ces zones pour les IAG ? En effet, à l'inverse du foncier rural, les surfaces urbaines ne peuvent être exploitées à des fins agricoles. Par ailleurs, la majorité des ressources qu'elles concentrent sont produites par les résidants composant ces secteurs. Aussi, ces derniers en constituent la principale manne financière, puisque :

« Ces villes possèdent un grand potentiel d'extorsion et de séquestration (qui constituent les pratiques traditionnelles de financement de la guérilla en Colombie)²⁶. »

Alors quel est l'intérêt d'expulser le capital humain habitant ces espaces de l'entre-deux ? Les réponses à cette question se situent aussi bien dans la dimension politique des marges périurbaines informelles que dans les dynamiques de guerre traversant la Colombie, la modalité urbaine des desplazamientos forzados ne pouvant être désolidarisée de leur modalité rurale. Quand bien même cette pratique se donne à voir sur des territoires dont le signifié culturel se veut distinct (urbain/rural), elle est exprimée en ayant recours au même signifiant (image acoustique). Aussi, cette distinction spatiale *« [...] ne doit pas nous inviter à une observation morcelante ou morcelée²⁷ »* du développement de ces mouvements. Cette *« [...] diversité [...] est moins fonction de l'isolement des groupes »* que traversent ces flux migratoires *« [...] que des relations qui les unissent²⁸ »*. Si la transposition des pratiques de desplazamientos forzados sur les milieux urbains répond à une autre cause que celle qui les signifie en milieu rural, la structure du pouvoir et son déploiement sur le territoire sont, dans un cas comme dans l'autre, directement concernés. Ainsi, ces évictions forcées présentent des continuités, notamment autour de la question de la redistribution de la terre et de sa propriété.

Pour dégager les logiques sous-jacentes à la pratique de déplacements forcés en milieu urbain, il faut tenir compte des échelles qu'implique cette mobilité, mais aussi de la dimension matérielle et symbolique dans laquelle elle s'inscrit. Ce dernier élément est essentiel pour comprendre la « récente » transposition des pratiques de desplazamientos forzados au milieu urbain, car si les raisons avancées quant à leur avènement peuvent paraître ambiguës, elles s'inscrivent dans une logique de pouvoir. L'exclusion inclusive politique des

²⁶ Meertens, D., « Populations déplacées en Colombie et insertion urbaine », *Annales de la recherche urbaine*, vol. 91, 2001, p. 118.

²⁷ Lévi-Strauss, C., *Race et histoire. Race et culture*, Paris, Albin Michel : UNESCO, 2001 (1^{ère} éd. de *Race et Histoire*, 1951; 1^{ère} publication de *Race et culture*, 1971), p. 42.

²⁸ *Ibid.*

quartiers informels soachunos se trouve ainsi au cœur des processus de transformations qu'ils éprouvent, car cette mise au ban génère des instabilités. Ainsi, l'exclusion des Hauts de Cazucá de l'espace de la Cité rend la question de la gestion de la propriété de ces territoires complexes. Malgré le fait qu'ils soient *in* urbanisables, ces derniers enregistrent des flux migratoires constants, ce pour quoi les demandes d'acquisition d'une parcelle de terrain sur les marges périurbaines informelles soachunas abonde. Cependant, compte tenu du caractère illégal de l'occupation de ces sols, aucune politique n'a été mise en place en vue de gérer cette demande, qui se fait de façon autonome. Il en ressort que ces secteurs, et notamment celui des Altos de la Florida, ont développé un foncier paralégal géré par une dénommée mafia qui a pris le nom de la lagune située en contrebas de ces secteurs : los Terreros.

Ainsi, ces marges urbaines ne sont pas seulement disputées en vue d'y asseoir un contrôle social post-déplacement : elles le sont aussi à des fins économiques. Cette « *situation nouvelle* » inscrit l'espace dans des dynamiques de violence « *plus complexes* » que celles « *observées dans les campagnes* », car les acteurs armés y sont à la fois plus nombreux et plus disposés à s'affronter pour « *confluer* » vers cette zone revêtant un caractère stratégique. Si certaines de leurs activités sont affiliées aux dynamiques économiques recensées dans les campagnes, notamment au travers de « *microtrafic de stupéfiants et du trafic d'armes* », d'autres se sont précisément développées autour du phénomène du desplazamiento forzado, comme en attestent les activités des « *terreros* ». Recrutée par les « *privés* » qui détiennent les titres de propriété des terrains situés sur les Hauts de la Floride, cette « *mafia* » régule, pour en tirer profit, un conflit qui, s'il est visible depuis une décennie, se trouve au cœur des affrontements armés dans ce pays : celui de la gestion et de la distribution du foncier.

Depuis ce cadre, les desplazamientos forzados intra-urbanos se présente comme des techniques de régulation visant à s'assurer le maintien du contrôle sur les terres, procédés qui se traduisent en versement de pot-de-vin ou en expulsions forcées sous la menace de mort. Dans la mesure où les terreros agissent pour les « *privés* » qui détiennent les actes notariés de ce territoire soachuno, ils manœuvrent par bandes interposées et disposent de « *ressources et de réseaux* » conséquents pour brouiller les pistes et ne laissant pas de « *preuves* ». Jonglant entre informalité et législation, ces évictions forcées ne sont rendues visibles que lorsqu'elles touchent massivement une communauté, comme ce fut le cas en janvier 2012. Cependant, les déplacements forcés ne sont pas de l'ordre de l'occasionnel sur ce secteur

IV. Conclusion :

Le phénomène du desplazamiento forzado répond à des contraintes multiples qui s'inscrivent toutes dans le sillage du conflit armé politique colombien. Les citoyens peuvent tout autant fuir de manière spontanée que de façon anticipée. Cependant, ils peuvent aussi décider de se plier aux règles de ces groupes, n'étant dès lors plus forcés de quitter leurs terres ou leur habitation. Aussi, le fait de choisir une trajectoire intra-urbaine doit-il être perçu comme un acte qui, s'il représente aussi une alternative économique non négligeable, s'avère éminemment politique : si le fait de se déplacer doit être considéré comme un acte de résistance situé à mi-chemin entre l'exil anticipé et l'éviction forcée, celui de demeurer sur un espace urbain représente dès lors un acte politique.

En demeurant à proximité des villes, les desplazados n'espèrent pas seulement retrouver une autonomie de fait : ils prennent aussi conscience de leurs droits et entendent les exercer. Même si ce travail de recherche porte sur les interprétations formulées quant aux « causes » provoquant des desplazamientos forzados intra-urbanos dans les villes colombiennes, l'adoption d'une trajectoire intra-urbaine par les migrants soulève ainsi des questions, notamment concernant les implications qu'elles soulignent. En effet, pourquoi ces personnes demeurent-elles sur des sites situés à proximité des agents qui les ont déplacés ? Pourquoi ne changent-elles pas de ville, ou ne cherchent-elles pas à retourner dans les campagnes alors qu'il existe des programmes gouvernementaux visant à faciliter ces retours ?

Il est vrai qu'adopter une trajectoire migratoire intra-urbaine se présente comme une alternative socio-économique. Les coûts engagés lors d'un mouvement intra-urbain sont moindres comparativement à ceux que suppose un déplacement inter-urbain, ou urbain-rural. De la même façon, rester à proximité des espaces qu'ils connaissent permet aux migrants de maintenir des rentrées d'argent, car ils y bénéficient d'un réseau de connaissance pouvant tout autant les informer que les recommander sur le marché du travail. Demeurer en ville leur permet donc de maintenir les réseaux sociaux créés suite à leur arrivée sur les secteurs périurbains informels, tout en restant à proximité du lieu de l'expulsion. Or, cette contiguïté est aussi un gage d'espoir pour ces migrants : celui de pouvoir récupérer les biens matériels perdus, sans remettre en question les droits humains acquis²⁹.

²⁹ CODHES, *Desplazamiento forzado intra-urbano y soluciones duraderas. Una aproximación desde los casos de Buenaventura, Tumaco y Soacha, op. cit.*, p. 25.

